

DEMANDE D'ADMISSION D'UN ENFANT EN SÉJOUR JEUNES DE 4 À 17 ANS

ÉTÉ-AUTOMNE - HIVER DROM 2021

Ce document peut être photocopié ou téléchargé pour l'inscription de plusieurs enfants

Merci de remplir ce formulaire lisiblement

RÉSERVÉ FA	Dossier complet <input type="checkbox"/>
	incomplet <input type="checkbox"/>
Notifié le	
Tarif :	

1 RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE DÉPENDANT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (garant) *Tout compléter*

Monsieur Madame **Nom** : **Prénom** :

Catégorie : A B C Magistrat Retraité Décédé(e)

Direction : SG DSJ DAP DPJJ DACS DACG IGSJ Conseil d'État Autre (ENM, ENAP, APIJ...) Légion d'honneur

Fonction exercée :

Téléphone professionnel : **Email professionnel** :

Situation familiale : Marié(e) Célibataire Veuf(e) Divorcé(e) ou séparé(e) Vivant maritalement

Lien de parenté avec l'enfant

Adresse domicile (n°, rue, bat,...)

Code postal : **Ville** :

Téléphone domicile : **Téléphone portable** : **Email personnel** :

Personne à contacter pendant le séjour de l'enfant : Oui Non

2 RENSEIGNEMENTS SUR LE FOYER OÙ RÉSIDE L'ENFANT (si l'enfant ne vit pas chez l'agent justice)

Monsieur Madame **Nom** : **Prénom** :

Situation familiale : Marié(e) Célibataire Veuf(e) Divorcé(e) ou séparé(e) Vivant maritalement

Lien de parenté avec l'enfant

Adresse domicile (n°, rue, bat,...)

Code postal : **Ville** :

Téléphone professionnel : **Email professionnel** :

Téléphone domicile : **Téléphone portable** : **Email personnel** :

Personne à contacter pendant le séjour de l'enfant : Oui Non

3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Sexe : M F **Nom** : **Prénom** : **Date de naissance** : **Âge** :

	1 ^{ER} CHOIX	code page	2 ^{ÈME} CHOIX	code page	3 ^{ÈME} CHOIX	code page
SÉJOUR :						
Thème ou option choisie :					
Dates du séjour :	du ... / ... / ... au ... / ... / ...		du ... / ... / ... au ... / ... / ...		du ... / ... / ... au ... / ... / ...	
VOYAGE :	<input type="checkbox"/> sur le centre A/R directement (sans transport)		<input type="checkbox"/> sur le centre A/R directement (sans transport)		<input type="checkbox"/> sur le centre A/R directement (sans transport)	
ou au départ de Ville obligatoirement identique à l'aller et au retour - figurant sur la page catalogue du séjour	à défaut :		à défaut :		à défaut :	

Je soussigné(e) :

Père Mère Tuteur (joindre justificatif)

- Déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales appliquées par la Fondation d'Aguesseau, notamment les conditions d'annulation et de règlement.
- J'accepte que la fondation d'Aguesseau soit tenue informée des problèmes de santé éventuels de mon enfant durant son séjour.
- Les documents relatifs au séjour (proposition de séjour, facture, fiche sanitaire, trousseau, convocation...) seront envoyés à l'adresse du foyer où vit l'enfant.

Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition, mon tarif sera de niveau 7.

Signature obligatoire du Représentant Légal :

Fait à le ... / ... / ...

Merci de prendre connaissance de la page suivante

4 COMMENT FORMULER VOTRE DEMANDE ?

Aucune inscription n'est enregistrée par téléphone.

La demande d'inscription dûment signée doit impérativement être formulée sur cet imprimé.

Votre dossier complet doit nous parvenir par voie postale, par mail, (svj@fda-fr.org) ou par fax.

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

- 1 Photocopie d'un bulletin de salaire récent (*moins de 3 mois*) ou titre de pension et l'arrêté de l'agent Justice.
- 2 Photocopie de toutes les pages de l'avis d'imposition **2020** (*sur les revenus 2019*) du foyer fiscal où vit l'enfant, mentionnant le revenu fiscal de référence et le nombre de parts. (*formulaire 1533K ou 1534*) sauf si vous précisez être au tarif 8.
- 2a **Vie maritale** : Si les revenus du foyer font l'objet d'impositions séparées : photocopie de toutes les pages de chacun des 2 avis d'imposition 2020.
- 2b **Parents isolés** : Les personnes vivant seules bénéficient d'une demi-part supplémentaire et la lettre T figure dans la colonne « cas particuliers ».
- 3 **Photocopie des pages du Livret de Famille** précisant la filiation de l'enfant s'il s'agit d'une première inscription.
- 4 Pour les séjours linguistiques en famille : la fiche complémentaire d'identification qui vous parviendra sur demande. Téléchargement possible sur www.fda-fr.org, rubrique "Vacances".
- 5 **Enfants handicapés** : informations et pièces médicales relatives au handicap et à l'autonomie de l'enfant.
- 6 En cas d'inscription parvenue moins de 30 jours avant le départ, l'intégralité du règlement est exigée.

Ces pièces sont indispensables. Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et pourra vous être retourné.

Si votre situation appelle des observations particulières (nouvelle naissance, parent qui a cessé de travailler ou qui travaille à temps partiel, agent en disponibilité, mariage, divorce, séparation), vous devez nous le signaler par écrit le plus rapidement possible ; la demande est alors accompagnée des éléments chiffrés qui permettent de reconstituer votre revenu de l'année civile 2019 et le nombre de parts fiscales.

NOTA : Aucune inscription ne sera acceptée si un séjour antérieur n'est pas intégralement acquitté (**y compris les frais médicaux ou d'annulation**).

5 COMMENT EST CALCULÉE VOTRE PARTICIPATION ?

Les frais de séjour sont calculés selon un quotient familial comprenant 8 tranches. Ce montant s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence 2019 du foyer de l'enfant mentionné sur l'avertissement fiscal 2020 par le nombre de parts figurant dans le tableau ci-dessous. En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence 2019 des deux concubins et les parts fiscales sont recalculées comme pour un couple marié.

Calcul du nombre de parts (garde exclusive)*

(Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, divorcés ou veufs)

- 1 enfant à charge = 2,5 parts
- 2 enfants à charge = 3 parts
- 3 enfants à charge = 4 parts
- 4 enfants à charge = 5 parts
- 5 enfants à charge = 6 parts
- 6 enfants à charge = 7 parts

* La ½ part supplémentaire accordée aux parents isolés est déjà incluse dans le barème. La part des enfants en garde alternée est prise en compte pour moitié.
Cas particulier : Les enfants handicapés ouvrent droit à une demi-part supplémentaire.

Quotient familial annuel en Euros

1	< 7 000 €
2	7 001 € à 8 766 €
3	8 767 € à 10 978 €
4	10 979 € à 13 748 €
5	13 749 € à 17 216 €
6	17 217 € à 21 560 €
7	21 561 € à 27 000 €
8	> 27 000 €



Fondation
d'Aguesseau

SÉJOURS VACANCES

10, rue Pergolèse - 75782 Paris Cedex 16

☎ 01 44 77 98 59/62/70

✉ svj@fda-fr.org